SEANCE DU 20 MARS 2021

Date de convocation: 12/03/2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt du mois de mars à neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le douze mars 2021, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de Mme Lydie VEISSEIX, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15 Nombre de Conseillers présents : 15 Nombre de pouvoirs écrits : 0 Nombre de suffrages exprimés : 15

PRESENTS: MM. RICHARD, POUGNARD, NUTTENS, DOMINGUEZ, PHILIBERT, PIPI,

HEIMBOURGER, ROUX

MMES VEISSEIX, FAGE, BROIZAT, MORIN BURAIS, THEZIER, VERILLAUD, CHABANEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie FAGE

DEBUT DE SEANCE: 9h10

Vote pour approbation du précèdent conseil à l'unanimité

2021-03-08 – Subvention Région plan de relance

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter la région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du Plan de relance, pour le dossier suivant :

Construction d'un restaurant scolaire et agrandissement de l'école

Coût estimatif de l'opération : 1 200 000,00 € HT Montant de la subvention sollicité : 52 300,00 € HT

Plan de financement :

	Dépense	Montant de la subvention	Taux (%)
	subventionnable	sollicitée ou attribuée	
DETR	1 200 000,00€	125 000,00€	10,4%
DSIL	1 200 000,00€	125 000,00€	10,4%
Conseil départemental	1 200 000,00€	300 000,00€	25%
Région Auvergne-Rhône-	1 200 000,00€	52 300,00€	4,6%
Alpes			
TOTAL Financement Public		602 300,00€	
Apport de la collectivité	597 700,00€		
(Emprunt)			
TOTAL	1 200 000,00€		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal 14 POUR, 1 abstention (Jean-François PHILIBERT) :

AUTORISE M. le Maire à solliciter la région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du Plan de relance pour le dossier suivant :

Construction d'un restaurant scolaire et agrandissement de l'école

Coût estimatif de l'opération : 1 200 000,00 € HT Montant de la subvention sollicité : 52 300,00 € HT